

Formation professionnalisant

Ouvrier Polyvalent Agricole

SPÉCIALITÉ : MARAÎCHAGE ET ARBORICULTURE



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des travaux agricoles adaptés à la production et la saison du territoire sur une exploitation agricole en arboriculture ou en maraîchage
- S'intégrer dans l'entreprise en adoptant une attitude et une communication professionnelle
- Utiliser en sécurité les engins agricoles et les outils adaptés à la production et à la saison

PUBLIC CIBLÉ

Ce parcours s'adresse prioritairement aux demandeurs d'emploi (indemnisés ou non, et inscrits auprès du Pôle emploi, Mission Locale ou Cap emploi), mais reste accessible à tout autre public avec ou sans qualification souhaitant travailler en tant qu'ouvrier en maraîchage ou arboriculture.

MÉTIERS VISÉS

La formation professionnalisante "Ouvrier polyvalent agricole" permet d'exercer une activité d'ouvrier agricole en maraîchage ou arboriculture.

Principaux débouchés :

Codes ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage |
A1405 - Arboriculture et viticulture



Formation Professionnalisante



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation

Date de la prochaine session : Pas de session prévue

Inscription toute l'année, candidatures acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de formation (selon financeurs et places disponibles).



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) : Jusqu'à 7 h de coaching, 32 h de remise à niveau (RAN), 16h de soutien personnalisé et 14h de technique de recherche d'emploi (TRE).

PRÉ-REQUIS

- Pas de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.
- Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral.
- Transmettre une info, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié.
- Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.

CONTENU

Séquence 1 : S'intégrer au sein d'une entreprise agricole (35h)

Appliquer des consignes, interpréter une notice, un tableau, un registre, reformuler les consignes, utiliser les outils de communication en situation professionnelle, s'intégrer dans une équipe, expliquer la filière et ses objectifs, se positionner dans le système de production, se comporter de façon professionnelle.

Séquence 2 : Réaliser les travaux de l'atelier de production (145h)

Faire le lien entre le geste et la raison de la pratique, reconnaître une situation dégradée sur le végétal, utiliser le calendrier de la production végétale, réaliser les travaux de l'atelier en sécurité, adapter les gestes et techniques à un travail donné, respecter la réglementation liée aux produits phytosanitaires, intervenir face à une situation d'accident du travail, assimiler des gestes et postures adaptées à un travail en sécurité.

Séquence 3 : Utiliser les agroéquipements (70h)

Utiliser des agroéquipements en sécurité, identifier les dysfonctionnements sur le matériel, réaliser l'entretien de première maintenance.

Séquence 4 : Transformer et commercialiser des produits en circuits courts (70h)

Réaliser la transformation des produits végétaux en respectant les règles de sécurité et d'hygiène. Réaliser la commercialisation des produits : filières, techniques de communication et négociation.



Durée de la formation

320 h de formation professionnelle
91 h période de Formation en Situation Professionnelle



Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travaux pratiques, visites sur site (chantiers, entreprise...), participation à des journées professionnelles, stages.



Modalités d'évaluation

Les UC (unités capitalisables) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques, tout au long de la formation.



Financements possibles

Financements possibles : Pôle emploi, autofinancement
Rémunération selon le financement
Plus d'informations sur notre site internet

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective et de positionnement (inscription obligatoire).
- Fiche de candidature
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.



Tarifs

16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou Pole Emploi, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

LES + DE LA FORMATION

- Validation de la certification Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Délivrance du Certiphyto opérateur.
- Equipements de Protection individuelle (EPI) pris en charge par le centre de formation (chaussures de sécurité, pantalon, gants).
- Visites d'exploitations agricoles en maraichage et arboriculture
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH ou en entreprises partenaires.





CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole

 13 avenue de Verdun 69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

S'inscrire à la formation



 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

